



Sur les traces de Jos Guibord

Je vais vous raconter une histoire qui, comme bien d'autres, fut trop souvent tue.

« On ne parle pas de ces affaires-là ! », disait grand-mère Valiquette.

Mais trop tard ! Dédé avait parlé. Dédé n'était pas vite vite, mais assez vite pour avoir le temps de dévoiler ce qu'il ne fallait pas et ma mère, elle, avait la vivacité assez aiguisée pour piger « l'affaire » en question. Heureusement ! Sinon, jamais cette histoire d'« Affaire Guibord » ne se serait rendue à mes oreilles.

Une journée, résidente du Plateau Mont-Royal depuis plusieurs années, je me suis rendue à la tombe de Jos Guibord au cimetière Côte-des-Neiges. Une

Pierre au lourd passé ! Puisque Jos Guibord, excommunié par l'évêque Bourget, avait payé de tous ses restes pour y être enterré.

Joseph Guibord était membre de l'Institut canadien de Montréal (1844-1880). L'Institut — dont la devise est *Justice pour nous, justice pour tous ; Raison et liberté pour nous, raison et liberté pour tous* — est un successeur du mouvement patriotique de Papineau ; il s'agit donc d'un organisme laïque progressiste qui encourage la connaissance, la culture et la venue de nouvelles idées, ce qui n'est pas du tout prisé par l'ultramontain évêque Ignace Bourget. L'Institut possède aussi une bibliothèque (dont certains livres mis à l'Index), ainsi qu'une salle de lecture où s'y présentent régulièrement des conférences et des débats sur la littérature, la philosophie, l'économie et sur des ouvrages scientifiques.

Bref, il y a de l'effervescence, un élan d'émancipation dans ce Canada français hautement religieux et conservateur, mais ce bouillonnement n'est pas du tout perçu d'un bon œil par le tout puissant Bourget qui, lui, voit en l'Institut un réel ennemi à combattre !

À travers notamment son journal *Les Mélanges religieux*, l'évêque n'hésite pas à condamner tout ce qui émane de l'Institut. Ce dernier riposte par l'entremise de son journal dont le titre révèle clairement vers quoi il tend : *L'Avenir* !

L'Institut compte certains membres plus radicaux, mais aux dires des écrits, Joseph Guibord (1809-1869) ne serait qu'un modeste imprimeur et typographe qui aurait même imprimé les lettres pastorales de l'évêque Bourget ! Son décès précoce entame ce qui allait s'appeler « L'Affaire Guibord » : ce grand procès du 19e siècle qui débute le jour de sa mort pour se terminer six ans plus tard, en 1875. L'affaire provoque une controverse majeure auprès de la population, qui s'oppose à la venue du cercueil au cimetière catholique — le cercueil fera donc de multiples allers-retours entre le cimetière protestant de Mont-Royal et le cimetière catholique de Côte-de-Neiges — et lance aussi un débat entre le droit gallican et le droit romain, lors des successives présentations de la cause devant les tribunaux. L'affaire est, en dernier recours, apportée au Conseil privé de Londres par Mme Henriette Brown, veuve de Joseph Guibord, et Joseph Doutre, avocat et membre de l'Institut canadien de Montréal, et obtient finalement gain de cause. C'est sous escorte militaire, le 16 novembre 1875, que le corps de Joseph Guibord se dirige au cimetière Côte-des-Neiges pour y être enterré. L'évêque Bourget ordonne que l'endroit où git Guibord soit désacralisé et séparé du reste du cimetière, puisque « Là, repose un révolté que l'on a enterré par la force des armes »...

Des années plus tard, suivant ma visite au cimetière Côte-des-Neiges, lors d'une visite à la Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie, j'entendis à nouveau parler de l'« Affaire Guibord » : cette fois-ci, à propos du nom de la rue Gilford, une supposée erreur de transcription de la part de l'ingénieur H.W. Hopkins dans son atlas de Montréal de 1879. L'archiviste municipal déclarait en 1937 que « le nom de Gilford ne représentait qu'une défiguration pure et simple du nom de Guibord » !

Semble-t-il que cette « affaire » continue de nous intéresser ! Robert Hébert a poussé la réflexion dans son ouvrage *Le Procès Guibord ou l'interprétation des restes*, publié chez Triptyque, où il remarque, « À l'heure de la montée de tous les intégrismes et des contestations de la laïcité, il n'est pas inopportun de redécouvrir l'affaire Guibord ». Aussi, certains commerçants résidant sur la partie diagonale de l'actuelle rue Gilford, de Rivard à Saint-Denis, travaillent avec l'appui de Projet Montréal à ce qu'une « Place Guibord » voit le jour.

Également, *Le Devoir* du 31 août 2011 publiait, dans le cadre de la série *Un nom, un lieu*, un article du journaliste Jean Dion intitulé « Le sinueux chemin de Guibord à Gilford », où plusieurs blogueurs ont mentionné leur intérêt marqué pour cette histoire et en ont profité pour souligner leur intention à vouloir soutenir l'idée de renommer la rue « Gilford » Guibord !

Pour ma part, je vous inviterais [à lire l'intervention de M. Gaëtan Dostie](#), président fondateur de la Médiathèque littéraire.

Qui sait, peut-être qu'un jour Joseph Guibord retrouvera ses lettres de noblesse et qu'une « Place Guibord » ou mieux encore, une « rue Guibord » renaitra ! En espérant que cette « affaire » reçoive enfin la lumière méritée, que ce jour-là ne soit pas si loin — et que ma mère puisse voir ça...

Ce qui lui rappellera un pas si lointain « Chhhtt, on ne parle pas de ces affaires-là ! ».



Natacha G. Marleau

L'auteure est une comédienne et créatrice qui cultive l'écriture d'histoires et veille à leur représentation

Voir Adrien Thério, Joseph Guibord, victime expiatoire de l'évêque Bourget, XYZ Éditeur, 2000.
